

Arrêté du Conseil-exécutif

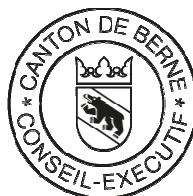
N° d'ACE: 1030/2014
Date: 27 août 2014
Direction: Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques
N° d'affaire: 12.72-14.128
Classification: Non classifié

Délais de réalisation des motions et des postulats de la Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques 2014. Prolongation

Vu l'article 70, alinéa 1 de la loi du Grand Conseil du 4 juin 2013, le Conseil-exécutif adopte la proposition de la Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques et propose au Grand Conseil de prolonger le délai de réalisation des motions et des postulats.



Au nom du Conseil-exécutif
Le chancelier:
Auer



Pièces jointes

- Liste des propositions de prolongation de la Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques en 2014

Destinataires

- Grand Conseil
- Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques